

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# MILANGLAIS RELIGIEUX.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI.

Montreal, Mardi, 14 Mars 1848.

No. 53.

## DU DEVELOPPEMENT

DE LA FORCE PHYSIQUE CHEZ L'HOMME.

LECTURE FAITE A L'INSTITUT CANADIEN DE MONTREAL,

LE 4 MARS 1848.

PAR LE COLONEL E. P. TACHÉ, D. A. G.

Suite et fin.

Mesdames, et Messieurs

Nous croyons maintenant en avoir assez dit pour faire sentir l'importance, la nécessité d'introduire, dans nos habitudes, les exercices gymnastiques, surtout à l'égard de ceux de nos enfants à qui nous désirons donner une éducation soignée dans le dessin d'en faire plus tard des hommes de profession, des littérateurs ou des artistes.

D'abord nous examinerons ce que l'on entend par la gymnastique moderne, son but; comment on la divise, et les exercices dont elle se compose; et ensuite jetant un coup d'œil, (car c'est tout ce que l'on peut faire dans les bornes circonscrites d'une seule leçon), sur ses parties les plus essentielles, nous indiquerons, en passant, les exercices qui, à notre estime, pourraient se pratiquer sans inconvénients dans le bas âge, sous les yeux des parents et dans les écoles, et ceux qui devraient être réservés pour le gymnase proprement dit, à la sortie des cours et pendant les quelques années d'études que le jeune homme doit faire avant d'embrasser un état.

La gymnastique moderne, comme l'ancienne, consiste à donner à la machine humaine tous les mouvements, toutes les positions possibles, exécuter et utiliser toutes nos facultés physiques. Tous les exercices qui tendent à rendre l'homme plus robuste, plus courageux, plus intrépide, plus vélocé, plus souple, plus agile, plus adroit, en font partie. Elle a pour but principal la bienveillance. Elle enveloppe les facultés morales comme les qualités physiques, et est utile non seulement à celui qui l'exerce, mais aussi à l'état et aux hommes en général, quels que soient leur condition et leur âge.

La gymnastique, disait une commission de savants français, est aussi utile et nécessaire aux pauvres qu'aux riches; les gouvernements doivent s'empressez de la protéger et de la répandre, car celui qui reste à terre quand les autres marchent doit être foulé aux pieds.

La gymnastique moderne étant une science toute d'application, d'imitation et de pratique, il serait assez difficile d'établir clairement sa théorie; ce que nous croyons avoir de mieux à faire est de donner une analyse du manuel du colonel Amorost, directeur du gymnase militaire et civil de Paris. Faire connaître les diverses branches de la méthode gymnastique suivie par le colonel Amorost, c'est démontrer l'utilité de ces exercices. Voici les principales.

1. Exercices élémentaires, ou mouvements gradués des extrémités supérieures et inférieures du corps, accompagnés de chants, pour accoutumer à la régularité et à l'ensemble de ces mouvements, développer la voix, faciliter la résistance à la fatigue et donner une direction morale à l'enseignement.

2. Marcher sur des terrains faciles ou difficiles et parsemés d'obstacles; glisser et patiner, exécuter des courses longues et rapides dont l'habitude est très-utile aux soldats, surtout pour atteindre l'ennemi qui fuit, lui couper la retraite, remplacer la cavalerie, s'emparer d'une hauteur, surprendre un poste etc.

3. Sauter en profondeur, largeur et hauteur, dans toutes les directions, en avant, en arrière ou de côté, avec ou sans armes, à l'aide d'un bâton ou d'une perche, d'un fusil ou d'une lance.

4. L'art des équilibres, ou le passage sur des piquets, des poutres, des pierres fixes, vacillantes, horizontales ou inclinées, à cheval, de tout, en avant ou en arrière, par-dessus ou par-dessous, pour s'habituer à passer des rivières ou des précipices, à l'aide de troncs d'arbres ou d'une perche, ou d'un pont étroit sans garde-fous.

5. Franchir des barrières, des murs, des fossés, des ravins ou des torrents, sans être arrêté par aucun obstacle, à l'aide de quelques instruments ou sans aucun ressort, en portant un fardeau, un malade, un enfant, ou sans rien porter.

6. Lutter de plusieurs manières pour développer la force des muscles, l'adresse du corps, résister plus facilement à la fatigue, vaincre son adversaire dans les combats partiels, arracher un drapeau au soldat ennemi, quand il aurait une force supérieure, ou le faire prisonnier. Les luttes ont lieu avec ou sans instruments.

7. Monter à l'assaut à l'aide d'échelles de bois droites ou renversées, fixes ou vacillantes, par devant ou par derrière, avec les pieds seuls, sans se servir des mains, ou avec les mains sans se servir des pieds, chargé ou non; grimper au haut du mur, avec ou sans instruments, au sommet d'un mâ, ou d'une perche de toutes les grosseurs, ou le long d'une corde nouée ou lisse, droite, fixe ou vacillante, diagonale ou inclinée, tendue ou lâche, ainsi que par des échelles de corde; descendre ou glisser de toutes les manières possibles, en se servant des objets que l'on rencontre.

8. Traverser un espace quelconque, une rivière ou un précipice, passer d'un bâtiment à un autre, en se tenant suspendu par les bras, les mains, à l'aide d'une poutre, d'une perche, d'une barre de fer, ou d'une corde tendue ou lâche.

9. Nager nu ou habillé, avec ou sans fardeau, avec des armes à feu, plonger et se maintenir longtemps sous l'eau; faire adroitement usage de toutes sortes de scaphandres et de machines; à plonger; apprendre à retirer, une personne de l'eau, sans se laisser entraîner par elle.

10. Porter, étant arrêté ou en mouvement, avec adresse et sécurité, des corps incommodes et pesants, quelquefois des hommes ou des enfants, pour les sauver d'un danger, retirer des hommes d'un champ de bataille, ou les forcer à se rendre; tirer à soi, soulever, traîner et pousser des poids ou des masses considérables, pour appliquer tous ces moyens à un grand nombre de cas de guerre ou d'intérêt public.

La gymnastique comprend encore: 1. L'art de lancer les paumes, balles et ballons de différents poids et grosseurs, les

javelots, dards, lances, et toutes sortes de projectiles guerriers et la manière de frapper au but.

2. Le tir à la cible et à des objets mouvants, avec des arbalètes, des arcs, des fusils, des mousquetons, des tromblons, des pistolets, etc.

3. L'escrime à pied et à cheval, et le maniement de toutes sortes d'armes blanches, telles que l'épée, le sabre, la baïonnette, le couteau de chasse, l'épée, les haches de combats et de sapeurs, et des pincés et des leviers.

4. L'équitation et la voltige sur des chevaux de bois primitivement, et des chevaux vivants ensuite, pour accoutumer les fantassins à monter lestement en croupe, même lorsque le cheval est en marche, et passer ainsi les rivières et autres endroits difficiles; apprendre aussi aux cavaliers à monter lestement à cheval et à descendre de même; ramasser un objet tombé par terre sans quitter le cheval.

5. Les danses pirrhiques ou militaires et les danses de société plus ou moins développées.

6. Les leçons de chants et d'expression musicale si puissante sur l'esprit des hommes; de physiologie au moyen de la quelle ils se rendent raison de leurs mouvements et des fonctions de leurs organes; de constructions de machines diverses et instruments utiles.

7. Enfin de modérer toutes sortes de matières. Ici le colonel Amorost fait l'énumération des machines et instruments dont on se sert dans le gymnase, mais comme il nous serait impossible d'entrer dans aussi longs détails, nous nous bornerons, en terminant l'analyse que nous venons de faire de son Manuel, à donner sa division des exercices gymnastiques laquelle est comme suit.

Gymnastique générale, se divisant en gymnastique civile et industrielle, gymnastique militaire de terre et de mer, gymnastique médicale et gymnastique scénique ou de théâtre, funambule ou des danses de cordes.

Vous avez dû remarquer, messieurs, que parmi cette variété infinie d'exercices qui constituent la gymnastique française, il n'est fait aucune mention du pugilat, ou comme nos co-sujets d'une autre origine l'appellent, "the art of self defense."

Ceci cependant ne doit pas nous étonner puisqu'en France on regarde cet exercice comme une coutume barbare, indigne d'une nation civilisée. Nous concevons assez facilement qu'un Français, philosopant tranquillement dans son fauteuil, entouré de trente-trois millions d'hommes qui pensent bien comme lui, puisse, à l'idée de voir deux créatures humaines se meurtrir et s'assommer de coups, déclarer un pareil amusement "barbare et indigne d'une nation civilisée." Néanmoins il est permis de douter que la même personne jetée au milieu des vingt et quelques millions d'Anglo-Saxons qui peuplent l'Amérique demeure longtemps du même avis, surtout à la suite de l'explication, sur sa propre personne, d'un petit échantillon du savoir-faire de nos boxeurs. Non, messieurs, avouons-le de bonne foi, il n'y a point de philosophie qui tienne contre un coup de poing vigoureusement appliqué; et tout le monde admettra sans peine qu'il n'y a rien de plus digne de pitié qu'un sage s'essuyant le nez et éliminant avec une paire de yeux bien et dûment pochés.

La pratique du pugilat a été conservée depuis un temps immémorial chez le peuple anglais. L'enfant est-il arrivé au point de pouvoir se balancer sur ses extrémités inférieures, ceux qui l'entourent lui enseignent à prendre des attitudes offensives et défensives, chaque jour il fait le coup de poing, d'abord avec ses frères et sœurs, ensuite à l'école avec ses compagnons. Les parents et les instituteurs semblent ne point observer les luttres journalières, qui, tout bien qu'elles sont, n'ont rien de remarquable, à moins qu'elles ne soient sans frayer; il bondit de joie lorsqu'il le fait couler à son adversaire. De l'enfance à l'adolescence, de l'adolescence à la virilité, l'Anglais s'exerce et sans cesse à la lutte. Il apprend bien vite à ne jamais céder; car l'expérience de chaque jour lui prouve qu'il ne faut qu'un hasard, un coup heureux et inattendu pour abattre son antagoniste formidable et le proscrire à ses pieds. Il ne faut donc pas être étonné si l'Anglais sur le champ de bataille, et partout où il est appelé à combattre, déploie une fermeté et une persévérance sans égales. Bien des gens croient que John-bull, et il le croit probablement lui-même, est constitué d'une pâte toute particulière; que la Providence l'a doué d'une force et d'un courage quelle a refusés aux autres hommes! Quant à nous, nous ne croyons rien de tout cela: le secret des avantages si souvent remportés par la race anglo-saxonne se trouve dans les moyens qu'elle emploie pour développer ses facultés physiques.

Si le proverbe populaire, est vrai, savoir qu'avec les loupes il faut apprendre à hurler, nous devons en justice à nous-mêmes encourager l'enseignement du pugilat. Rien de plus propre que cet exercice à développer la force des muscles du tronc et des bras, et rien de plus efficace pour se protéger et se mettre à l'abri des insultes, des outrages de la basse classe. Cet exercice est surtout nécessaire aux hommes faibles; car au moyen de l'art ils peuvent fréquemment rosser un imprudent provocateur calculant sur la taille délicate, et faible en apparence, de son antagoniste. Cependant en recommandant le pugilat, nous désirons qu'il soit bien compris que nous ne sommes portés à l'encourager que comme moyen de protection et de défense, persuadés que notre position sociale nous impose l'obligation de pourvoir avant tout à notre sûreté personnelle lorsqu'injustement attaqués. Ainsi le vent la loi naturelle qui permet, poussé au pied du mur, de repousser la force par la force; et dans tous les cas de nécessité absolue, on ne saurait, ce me semble, blâmer l'usage, tout en condamnant l'abus.

Au nombre des exercices que l'on pourrait enseigner et pratiquer sous la surveillance des parents, lorsque les enfants ne sont pas encore d'âge à aller à l'école, et sous la direction des maîtres lorsque le temps est arrivé de les y envoyer, sont compris presque tous les exercices élémentaires et quelques-uns de ceux de l'art des équilibres. Tous les divers mouvements dont nous allons donner l'énumération devraient s'opérer accompagnés d'un chant; et rien assurément n'aurait mieux rempli l'objet que l'on a en vue, que nos chansons de voyages, c'est à dire, développer les organes vocaux en même temps que faciliter l'action des membres et la régularité des mouvements, au moyen de la mesure. Tous ces airs canadiens composés pour garder le temps sur l'aviron sont d'excellents "pas redoublés" de cent-huit à la minute;

et outre qu'ils auraient le bon effet de remplir la double indication que nous venons de mentionner, lorsque les exercices se feraient dans une position stationnaire, ils serviraient encore, sûr la marche, à conserver le pas et la cadence en remplaçant la musique instrumentale. Ceci, messieurs, n'est pas une spéculation, car maintes et maintes fois durant la dernière guerre nous avons eu occasion de remarquer combien le courage et la vigueur des hommes étaient animés, durant de longues et pénibles marches, par les mâles et sonore chorus de cinq à six cents voix répétant les gais refrains de ces chansons qui font sur les cœurs canadiens ce que le riant des vaches et certains autres airs produisent dans l'âme des enfants de la Suisse. Dans les exercices gymnastiques, ces chansons auraient encore l'effet de perpétuer le souvenir des valeureux exploits de nos pères qui, sans autres ressources que leurs frères embarcations et leurs légers avirons, domptèrent les hordes barbares de la moitié de l'Amérique Septentrionale, s'en firent craindre par leur valeur et chérir par la réunion de toutes ces vertus chrétiennes et de toutes ces qualités sociales dont ils furent si éminemment doués.

Les mouvements élémentaires peuvent se multiplier à l'infini. Les principaux sont 1. La rotation à droite et à gauche; 2. la flexion de la tête en avant et en arrière; 3. mouvement du corps à droite et à gauche; 4. demi-tour à droite; 5. pas ordinaire en avant et en arrière; pas de côté et vers la droite et vers la gauche; 6. pas oblique à droit et à gauche; 7. pas accéléré en avant; 8. se lever sur la plante des pieds et marcher en avant et en arrière dans cette position; 9. sautiller en place sur la pointe des pieds; 10. pas gymnastique modéré sur place, les mains sur les hanches; 11. pas accéléré gymnastique sur place; 12. pas de course sur place; 13. fléchir alternativement les jambes en arrière; 14. élever en même temps les jambes en avant et en arrière; 15. fléchir les extrémités inférieures les jambes réunies; 16. la marche des mains; 17. flexion des extrémités inférieures les jambes écartées; 18. marcher sur les talons; 19. mouvement des extrémités supérieures les bras pliés sur la poitrine, ensuite tendus en avant, puis élevés au-dessus de la tête, tenant les mains, les doigts et les ongles tournés en dehors; 20. frapper la poitrine avec les poignets alternativement; 21. élever les bras en avant et en haut et les ramener rapidement à leur place; 22. circonvolution latérale des bras, ou mouvement de fronde; 23. lancer les bras en avant et en arrière; 24. fléchir le corps latéralement vers la gauche, vers la droite et en avant; 25. danse pyrrhique ou militaire des anciens; 26. mouvement du corps représentant la natation.

Le centre de gravité est le point situé dans l'intérieur d'un corps, autour duquel tous les autres points de ce corps sont en équilibre: il est bien représenté par la direction d'un fil qui soutiendrait un plomb, ou par une ligne perpendiculaire.

Si le centre de gravité est fixe, le corps est en équilibre dans toutes les situations qu'on lui fait prendre en le tournant au tour de ce point. Il y a chute inévitable aussitôt que le centre de gravité ne se dirige plus perpendiculairement sur cette base. Si, par exemple, on penche trop la tête en avant, on le rétablit en levant une jambe et la portant soit en arrière, soit en avant, on en se servant des bras et des mains pour rétablir le point de gravité que l'on a perdu, soit par l'effort du vent, soit parce que le plan où l'on est placé est inégal, raboteux, glissant, etc.

Le mot station, en gymnastique, est l'action par laquelle l'homme se tient debout immobile sur un plan solide, mobile ou chancelant, à genoux ou assis, en équilibre sur un pied, sur les oreilles, sur les mains, sur la tête, ou toute autre partie du corps, ou couché sur un plan horizontal ou incliné.

Le levier est la tige inflexible qui se tourne ou se meut autour d'un point fixe. On distingue dans un levier le point d'appui, le point où agit la puissance, et le point où se fait sentir la résistance.

Il y a plusieurs sortes de marches: la marche en avant, celle en arrière, la marche de côté, la marche ascendante et descendante.

Les marches et promenades nocturnes à la campagne et sur les montagnes sont excellentes pour habituer à apprécier les objets, les distances et les phénomènes naturels qui présentent la nuit un aspect différent de celui qu'ils offrent pendant le jour.

Lorsque l'on gravit une montagne, ce qui est toujours fatiguant, on peut, sans cesser de monter, trouver le moyen de se reposer; c'est de tourner le dos et de marcher en arrière; dans la marche ordinaire on doit faire de petits pas, et se fixer sur la pointe des pieds le plus que l'on peut, et le moins possible sur les talons. Pour changer de pas en marchant avec d'autres, on fait deux pas en avant du même pied, et un avec l'autre pied.

Indépendamment de la course et du saut, de l'art de lancer les paumes, les balles et les ballons que l'on doit faire pratiquer aux enfants en bas âge, les autres exercices sont plus spécialement du ressort du gymnase et seulement propres à un âge plus avancé si toutefois nous en exceptons la natation. La natation devrait faire partie de l'éducation primaire quand l'éducation sera ce qu'elle doit être, c'est-à-dire, l'enseignement de tout ce qui peut être utile à l'homme en regard à sa capacité. Non-seulement la natation est utile à la santé; mais elle est encore avantageuse en ce que les dangers de la navigation, de la guerre et des voyages sont plus grands pour toute personne qui ne sait pas nager. Que d'infortunés l'art de la natation arrache chaque année à une mort certaine! Que d'occasions elle offre aux âmes généreuses de se dévouer pour sauver la vie à leurs semblables! L'art de la natation ne se devine pas, il faut l'apprendre: sa théorie est la moins utile, l'exercice est tout. Il serait facile dans la plupart de nos campagnes, et même dans nos villes, d'exercer les enfants à nager sous la surveillance des parents et des maîtres, si l'opinion savait apprécier à sa juste valeur tout ce qu'il y a de bon, d'utile et d'avantageux dans cet exercice. L'établissement de baigns publics (si utile au peuple) dans nos grandes villes, si nécessaires à la santé, si négligés de nos jours, ne devraient-ils pas attirer l'attention du philanthrope et du législateur? Ne serait-il pas bientôt temps que la civilisation moderne s'occupât d'un objet considéré par les Anciens, nos maîtres en

cela comme en bien d'autres choses, d'une indispensable nécessité? Mais à défaut du philanthrope et du législateur, le spéculateur, ce qui sonne mieux à l'oreille de bien des gens, ne pourrait-il pas trouver son compte dans l'établissement sur une grande échelle de baigns publics où tous, pauvres et riches, seraient admis pour une modique entrée? C'est alors que les plus timides et ceux qui ont la plus grande répugnance pour l'eau pourraient, au moyen de toutes les facilités qui leur seraient offertes, acquiescer en peu de temps la faculté de bien nager. Espérons qu'un sujet aussi important, celui de l'établissement de baigns publics, finira par attirer l'attention des hommes réfléchis et des capitalistes; et que le temps n'est pas bien éloigné où la génération croissante trouvera le moyen de conserver sa santé, d'augmenter ses forces et de multiplier le nombre des citoyens courageux dans l'exercice salutaire du bain à grande eau, exempt de la crainte et des dangers qui accompagnent le bain en plein canal.

Il est pourtant encore une partie de la gymnastique d'une importance incalculable dans les naufrages et les incendies, qui, pour atteindre la perfection chez l'individu, devrait être pratiquée dès le bas âge, laquelle consiste, comme nous l'avons déjà dit, "à grimper au haut d'un mur avec ou sans instruments, au sommet d'un mâ ou d'une perche de toutes les grosseurs, ou le long d'une corde nouée ou lisse, droite, fixe ou vacillante, diagonale ou inclinée, tendue ou lâche, ainsi que par des échelles de cordes: descendre ou glisser de toutes les manières possibles en se servant des objets que l'on rencontre." Nous avons connu à la campagne de jeunes garçons capables de faire toutes ces choses; et si trop fréquemment de timides papas, et des mères plus craintives encore, ne ralentissaient l'ardeur et l'audace des enfants, tous acquiesçaient sans peines, sans difficultés, s'approvisionnant de glands et de faines; en dénichant les oiseaux et en se laissant aller au penchant qui porte la jeunesse à essayer ses forces contre tous les obstacles qu'elle peut rencontrer, ou imaginer, pour le plaisir de vaincre et de triompher.

Ayant été à portée d'apprécier, il n'y a pas longtemps, tout l'avantage que la société pourrait retirer de ses exercices, je ne puis résister à l'envie que j'éprouve de vous citer un exemple arrivé jusque sous nos yeux et bien propre à convaincre les incrédules, si toutefois il peut s'en rencontrer à l'égard de faits incontestables. C'était l'an dernier, vers la fin de la navigation qu'un de ces bateaux qui font le transport à Québec des matériaux des grands établissements de M. M. Price et Patton, louvoyait paisiblement avec une petite brisée par les travers de la Grosse-Île et de St. Thomas, lorsqu'il fut soudainement assailli par un épouvantable ouragan de Nord-ouest. Le timonier peu attentif n'ayant pas envoyé assez vite dans le vent pour soulager le foc, la drisse qui le tenait tendu fut emportée. Le vaisseau n'ayant plus alors que sa grande voile devint dans un instant hors d'état de pouvoir être gouverné; mais le capitaine ordonna aussitôt d'abaisser cette voile et commanda à son premier matelot de monter à la tête du mâ pour repasser une autre drisse dans la pouille. Le matelot obéit; mais à peine a-t-il grimpé une trentaine de pieds le long du mâ (ces sortes d'embarcations sont dépourvues d'inclécheurs) que, soit étourdissement, peut-être par autre cause, il se laisse retomber précipitamment en se blessant grièvement dans sa chute. Il n'y avait pas de temps à perdre, un second matelot reçoit l'ordre de remplacer son camarade; il le fait, mais après de vains efforts il se trouve forcé de redescendre sans avoir accompli sa tâche. Cependant le vent devient de plus en plus violent et le vaisseau est emporté rapidement vers le sud par le souffle de l'impétueux aquilon. Le capitaine se lance à son tour pour tenter un dernier effort, mais tout est inutile, il retombe consterné! Alors un homme, un passager, un cultivateur, aux larges épaules, à la taille svelte et dessinée, à la contenance ferme et assurée, se lève et s'adressant au capitaine lui dit: "Est-ce bien tout ce que vous pouvez faire; vous décidez-vous à demeurer les bras croisés?" Et lui montrant en même temps du doigt les gros rochers de la Pointe-à-Guillaume, blanchis par la mer en furie, et vers lesquels la frêle embarcation était emportée: "Voyez-vous, ajouta-t-il, là, la mort nous attend tous en vingt minutes; mais avant que de périr voyons ce que peut faire un habitant." "Il dit, et saisissant entre ses dents le bout de la drisse, il embrasse le mâ de ses quatre membres vigoureux et dans trois minutes il franchi une hauteur de soixante-dix à quatre-vingt pieds, il est au haut du mâ et enlève aussitôt la corne de la hune de son bras gauche, la drisse toujours entre ses dents. Cependant le vaisseau sans voiles est battu au gré des vagues qui font dériver à la tête du mâ de gigantesques cornes, des ellipses et des paraboles effrayantes; mais l'intrepide cultivateur n'en est point ému. Soutenu par son bras gauche et ses genoux cramponnés au mâ, il passe avec sa main droite la drisse dans la pouille, qu'il ressaisit plus bas; et dégageant en même temps son bras gauche de la hune, il emploie de nouveau la bienheureuse drisse, mais cette fois de ses deux mains, et lâchant les genoux, semblable à un aéroplane qui se précipite des nues sous un parachute, il descend majestueusement le long du mâ tandis que les pieds de son corps font monter de la même manière le foc dans sa position. Le timonier fait aussitôt sentir le gouvernail, le bateau s'élève et à la temps de virer lof pour lof à une enclature des brisants! Dans cet instant, équipage et passagers poussent tous en même temps un hurra, et un vive Jean-Baptiste qui montent jusqu'au ciel, car ils étaient tous sans vie! des pleurs de joie et de reconnaissance coulent de toutes les yeux; on remercie l'homme intrépide à qui on doit la vie: cet homme était M. Magloire Têtu de Saint-Thomas. Mais l'utilité de ce genre d'exercice, dont M. Têtu vient de nous donner un exemple si frappant, ne se borne pas aux accidents qui peuvent survenir en mer et dans les naufrages; car toutes les grandes villes offrent, presque chaque jour, des occasions bien propres à faire apprécier les avantages que la société peut en retirer. En effet, ici ce sont des charpentiers ou des maçons que l'écrasement d'une partie de muraille ou d'échafaud, laisse suspendus à quelques restes encore de bou, mais si ébranlés que ces infortunés sont à chaque instant menacés d'être ensevelis sous leurs ruines; là, c'est un vaste bâtiment qui va en incendie, déclaré soudainement, à coupé la retraite aux hôtes des étages supérieurs; plus loin, c'est une inondation qui, mal également en péril de

quartiers d'une ville submergée; ou bien encore c'est une de ces éponévantes configurations semblables à celles dont Québec a été deux fois le théâtre, dans le court espace de trente jours, qui demandent la coupure de tout ce que la nature humaine est capable de concentrer d'énergie, de force, de courage, d'intrepidité et de dévouement pour en arrêter les progrès. Et s'il est une classe d'hommes, dans l'intérêt général, qui, plus que toute autre, ait besoin de ce genre d'exercice, cette classe est bien assurément celle des pompiers. A ce mot de pompiers, votre imagination, messieurs, ne vous peint-elle pas aussitôt cette légion d'anges protecteurs qui, à demi-endormie, n'attend à chaque heure de la nuit, que le premier signal de la cloche d'alarme pour courir dans quelque direction que ce soit, où le devoir, où le danger l'appellent? Arrivée sur la scène, rien ne l'arrête; ni le froid ni le chaud, ni le vent ni la pluie, ni la neige ni les tourbillons de fumée sortant des ouvertures d'un édifice ni les toits embrasés ni les murs s'écroulant, l'intrepide cohorte est prête à tout affronter, car le sapeur-pompier ne connaît pas de dangers lorsqu'il se trouve une propriété à sauver, une victime à ravir aux flammes, ou enfin, lorsqu'il a une tâche quelconque à remplir. Il se multiplie, il est partout, son activité et son courage ne connaissent point de bornes. Cependant quoique témoin journalier de la belle conduite des pompiers en toute occasion, il est difficile de s'empêcher d'éprouver une espèce d'enthousiasme chaque fois qu'on les rencontre au pas de course par une nuit obscure, à la lueur blafarde de leurs torches gaitées, au son inquiet et monotone de leurs petits jeux de cloches, et aux bruyantes démonstrations d'une vigueur toujours nouvelle, se mêlant au retentissement de leur matériel; roulant rapidement sur le pavé, ainsi qu'aux sourds mugissements de la foule qui les accompagne. Pourtant ceci n'est rien en comparaison à ce qu'il y a de saisissant dans le spectacle qu'offrent ces hommes courageux, la gaité, le levier et la hache à la main, abattant et déracinant, poussés comme par une force tragique, tout ce qui pourrait favoriser le progrès des flammes. Mais c'est surtout lorsque par une espèce d'essor simultané vous les voyez se lancer sur des échelles pour atteindre les toits et les faites de bâtiments, d'où les portes et les fenêtres, véritables cratères, vomissent des torrents de feu, que l'on se sent saisi de crainte et d'admiration. Placé sur des volans, leurs blouses couleur de feu les feraient confondre peut-être avec l'élément destructeur, si les cimiers de leurs casques métalliques, étincelants réverbères, ne laissaient distinguer des têtes humaines s'agitant au milieu des flammes! Anges ou démons, les sapeurs-pompiers offrent dans ces grands tableaux quelque chose en dehors de la nature humaine! Et qui le croirait! (la chose n'est pourtant que trop vraie) la société est parfaitement indifférente aux actes d'héroïsme de ces vigoureux athlètes! serait-ce que semblables à ces admirables phénomènes de la nature, répétées chaque jour et incessamment sous nos yeux, ils ne nous frappent plus par cela seul qu'ils sont devenus trop communs! Qu'il en soit ainsi ou autrement, si les hommes ne veulent pas être reconnaissants, ils devraient au moins ouvrir les yeux sur leurs propres intérêts, car il n'est pas difficile de prouver, même à ceux dont l'entendement est le plus obtus, que plus les pompiers auront acquis de pratique dans l'art de la gymnastique, moins il y aura d'accidents fâcheux et plus ils pourront préserver de propriétés. Mais l'autorité civile ne doit pas simplement borner ses efforts à donner de l'éducation physique aux pompiers, elle doit se rappeler les dangers auxquels ces hommes utiles sont exposés; la faible compensation qu'ils reçoivent, et surtout que chez eux la gloire ne les attend pas à la fin de leurs travaux; la gloire, ce puissant stimulant qui soutient le militaire, au milieu des plus grands dangers, et qui est comme le point de mire de toutes ses actions! C'est pourquoi, si l'on entendait bien ses intérêts, on devrait rétribuer davantage cette classe d'hommes si nécessaire et décorer solennellement les individus qui se seraient distingués par quelque acte de courage ou de généreux dévouement; blessés, mutilés ou devenus infirmes durant leur service de pompiers, leur accorder une pension ou bien leur offrir un asile; et enfin procurer des secours à la veuve et aux orphelins, lorsque le chef de la famille aurait perdu la vie dans le courageux accomplissement de ses devoirs.

Maintenant, messieurs, avant de terminer je dois dire que je m'étais imposé la tâche de passer en revue tous ces exercices qui constituent plus spécialement l'art régulier pratiqué au gymnase; mais parvenu au point où j'en suis, si je ne veux pas trop abuser de votre patience, je vois qu'il me resterait à peine le temps nécessaire pour en faire l'énumération (tant ces exercices sont nombreux et compliqués) et encore moins celui d'entrer dans quelques détails sur chacun d'eux en particulier. Néanmoins il en est un que je ne puis passer sous silence, à cause de son importance vitale pour tous ceux qui attachent quelque prix à la conservation de leur chef: je fais allusion à l'escrime. L'escrime non seulement double les forces et l'agilité, mais donne encore des attitudes nobles et gracieuses, de la fermeté, de l'assurance, de l'aplomb à celui qui s'y livre. Quelques philo-sophes, Locke entre autres, blâment cet exercice comme inspirant ordinairement un esprit querelleux. Il est possible sans doute d'en abuser comme du pugilat et de tant d'autres choses; mais ce n'est pas une raison suffisante pour en négliger la pratique; car s'il fallait proscrire l'usage de tout ce dont l'homme peut faire un mauvais emploi ici-bas, avouons que cet être appelé intelligent et raisonnable serait bien vite réduit à une existence purement négative, puisque l'expérience de tous les jours démontre que l'homme abuse de tout, même des choses les plus saintes et les plus sacrées.

L'escrime pour notre jeunesse instruite, surtout l'exercice du sabre (*broad sword*) est devenue d'une indispensable nécessité depuis que le puissant argument du bâton, étranger jusqu'ici à nos habitudes, et de récente importation, semble destiné à régler toutes les questions. Sans quelques connaissances dans le maniement du sabre, personne maintenant, en Canada, ne peut considérer sa tête en parfaite sûreté. Cependant pour celui qui aura eu l'avantage de prendre un certain nombre de leçons dans ce genre d'escrime, il en sera tout autrement; le terrible shillelah n'aura plus rien de redoutable pour lui, il pourra marcher tête levée, ayant la conscience de sa force et de son habileté à repousser toute espèce d'attaque à coups de bâtons. En effet, il est impossible de concevoir, pour celui qui n'est point initié aux secrets de l'art, la facilité avec laquelle un tour de poignet, à droite ou à gauche, écarte de sa tangente un coup dirigé sur la tête et de force à assommer un bœuf. Avec un peu d'exercice dans le genre que je recommande, un homme d'une force ordinaire, armé d'un bon bâton, pourra toujours se faire jour même au milieu d'une haie de shillelahs. Ces faits méritent bien toute l'attention de la génération croissante; mais en même temps, elle doit se rappeler qu'il est une obligation morale et religieuse qui lui impose d'être paisible dans toutes les circonstances où elle se trouvera placée; elle doit souffrir, endurer les provocations, les menaces et les insultes; mais si on l'attaque, alors qu'elle se trouve dans le droit d'une légitime défense, elle doit faire preuve qu'elle a la volonté et la capacité de se protéger et de se faire respecter. Il doit être permis aux descendants de premiers colons, de

hommes qui introduisirent la civilisation dans les vastes solitudes de ce nouveau monde, de faire tout ce qui peut dépendre d'eux pour se montrer partout les égaux de ceux qui nés hors du pays viennent y chercher une nouvelle patrie. Le Canada est assez grand pour que chacun y vive sur un pied d'égalité parfaite sans qu'il soit nécessaire qu'une caste ou une origine domine sur l'autre. Et si le Canadien, n'a par une louable émulation, croit devoir rivaliser en bons procédés, en industrie et en intelligence avec ses nouveaux co-sujets, il doit faire en sorte de ne jamais paraître en seconde ligne lorsqu'il s'agira de faire preuve d'agilité, de force et de courage; car jamais il ne perdra qu'on le flétrisse de l'empreinte du sceau de l'infériorité. Ainsi si des circonstances impérieuses exigent que la société songe aux moyens de développer les forces physiques de la jeunesse, nos grandes villes sont assez populeuses pour fournir des élèves; et les chefs de famille assez aisés pour subvenir aux dépenses d'un bon gymnase. Cependant pour qu'une institution aussi utile soit en état de se soutenir, il ne faut pas l'abandonner aux caprices du hasard et de la fortune, la faire dépendre du plus ou moins de zèle des habitants d'une ville, le gouvernement devrait l'encourager et contribuer à son maintien, ou à défaut du gouvernement il faudrait la placer sous la surveillance et le contrôle de l'autorité municipale qui serait responsable de sa mise en opération et de sa bonne tenue.

Dans le moment actuel, tous les peuples placés à la tête de la civilisation, sortis de l'état de torpeur dans lequel ils sont demeurés si longtemps relativement à la nécessité des exercices du corps, semblent d'un commun accord donner une attention toute particulière à cet important sujet, des gymnases s'établissent depuis quelques années comme par enchantement dans les principales villes de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la France et des Etats-Unis, la plupart sous la surveillance de l'autorité publique et aux frais des gouvernements respectifs, de ces états. Un journal de Paris: "La Semaine," feuilleton du 12 de décembre dernier, placé entre nos mains par l'obligeance d'un ami, publie sous le titre "De l'enseignement de la gymnastique," qu'il est pris des mesures pour introduire cette branche de l'éducation dans les écoles d'instruction primaire pour la ville de Paris. L'écrivain dans son article fait voir les avantages que plusieurs nations du continent de l'Europe ont déjà retiré de l'introduction de la gymnastique dans les écoles et les collèges, et termine par les réflexions si analogues à nos propres vues que nous croyons devoir les rapporter textuellement: "La gymnastique a été introduite, à titre d'essai, dans une des écoles communales de Bruxelles, et les résultats qu'elle y a produits ont été tellement satisfaisants, qu'au mois d'août dernier le collège des bourgeois et des échevins de cette ville a décidé qu'à partir du printemps prochain l'enseignement en sera généralisé dans tous les établissements placés sous son influence. C'est en effet dans les villes surtout que sa nécessité nous paraît flagrante. Les enfants de la campagne ont de l'air et de l'espace, mille occasions d'exercer leurs membres, de mettre en jeu leurs facultés physiques. Tout cela manque à la jeunesse dont l'essor est resserré entre les quatre murs d'une pension, d'un collège ou dans l'étroite enceinte d'une cité populeuse. Que l'on songe à y suppléer; voilà ce qui, indépendamment de l'utilité de la chose en elle-même et pour toutes les localités, nous paraît digne d'éloges dans l'amélioration que l'on projette au profit des écoles de Paris."

Si, messieurs, il en est ainsi en Europe, pourquoi le Canada ne ferait-il pas des efforts pour se tenir au niveau des améliorations du siècle? N'avons-nous pas aussi nos chemins de fer et nos télégraphes électro-magnétiques; nos canaux gigantesques et incomparables comme le majestueux fleuve dont ils complètent le cours navigable? Quand le monde matériel progresse à pas de géant sur ce continent, même dans notre Canada, n'y aurait-il donc que la nature humaine qui serait condamnée à demeurer stationnaire? Non je ne le pense pas, non vous ne le voulez pas; car s'il est nécessaire, comme nous croyons l'avoir prouvé, de développer les facultés physiques de la jeunesse du pays dans les temps ordinaires et pour les besoins journaliers de la vie, il peut survenir des moments de trouble et d'orage, une guerre où l'élite de la population devra être appelée sous le drapeau pour la défense de ses foyers et de tout ce qui lui est cher. Que ces événements, et ils arriveront tôt ou tard, ne vous surprennent jamais; soyez préparés pour toutes les éventualités, car sur vous pèsera la responsabilité des résultats. C'est le génie qui, à la tête des armées, combine, calcule ses ressources, supporte ses chances de succès, forme ses plans d'attaque ou de défense; et l'intelligence cultivée doit se trouver partout en tête, soutenue de la force qui ne sait qu'obéir, pour exécuter les conceptions de celui qui ordonne et qui commande. Mais pour exécuter avec quelque chance de succès, à la tête de cette force qui ne doit savoir qu'obéir, composée de cultivateurs et d'artisans, il vous faut apprendre encore quelque chose, indépendamment de ce que l'on vous aura enseigné au collège; il vous faut de la gymnastique. Supposons un instant que quelques brigades canadiennes, soient employées pour l'investissement d'une place forte, que la tranchée ouverte ait produit l'effet attendu par les ingénieurs sur le rempart ennemi et que l'assaut soit ordonné. Les colonnes d'attaques s'avanceraient alors avec leurs armes, chargés de fascines pour combler le fossé, s'il n'est pas déjà par les décombres du rempart, et munies d'échelles pour escalader celui-ci. Arrivés au pied de la brèche, on pose les échelles suivant les accidents du terrain, et le sang-froid plus ou moins grand des soldats suivant la résistance plus ou moins vive des assiégés; on les pose perpendiculairement, diagonalement, à droite, à gauche, comme on le peut, fermes ou vacillantes, sous une pluie de coups-de-feu, de mitraille et de projectiles de toute espèce; et il faut monter! Les bataillons une fois arrivés à ce point, pensez-vous, messieurs, qu'il serait prudent pour le succès de l'entreprise, que les chefs de bataillons, les capitaines et leurs subalternes, s'adressassent aux maçons et aux charpentiers qui pourraient se rencontrer dans leurs rangs (vu qu'ils ont l'habitude de grimper sur les échafauds) et leur ordonnassent de monter les premiers à la brèche? Serait-il bien glorieux pour des officiers, en supposant que leurs soldats plus intrépides qu'eux s'emparassent du rempart, d'attendre patiemment dans le fossé que ces soldats eussent renversé l'ennemi pour venir ensuite assujétir les échelles, leur tendre la main, les faire monter sans accidents et assez promptement pour réclamer tout le mérite et la gloire de la victoire? A l'idée d'une pareille ignominie quel est l'homme de cœur qui ne sentirait pas la rougeur lui monter au front; et quel est celui qui ne serait pas prêt, dans un mouvement de juste indignation, à jurer que si jamais le sort l'appelle à prendre les armes il saura assez de gymnastique pour le mettre en état de se précipiter le premier à l'assaut, d'y monter à l'aide de ses jambes seulement, réservant ses bras pour parer les coups, saisir l'ennemi, lutter corps à corps avec lui et le terrasser.

Mais, messieurs, pour ceux qui ont un goût particulier, une irrésistible inclination porterait à embrasser la carrière des armes (carrière dans laquelle il n'est guères possible d'exceller à moins que l'on n'y soit appelé par une vocation toute particulière), il est bien d'autres difficultés à vaincre, indépendamment de celles qui se rencontrent dans un assaut,

avant de pouvoir aspirer au titre d'officier distingué. Ce serait se méprendre étrangement que de penser que la vie militaire ne consiste que dans la garde montante, les parades et les revues d'un service de garnison; dans les amusements, les bons dîners et les brillants uniformes de l'armée en temps de paix. Ce ne sont pas ces fascinantes apparences seulement qu'il faut consulter en sondant ses inclinations pour la vie des camps, il faut aussi examiner le revers de la médaille. Il faut se figurer l'armée en campagne luttant non seulement contre un ennemi égal et souvent supérieur en force, mais encore contre les fatigues, la faim, la soif, la nudité, et les événements quelquefois se donnant la main pour accabler le soldat et lui faire subir les plus dures épreuves. Tantôt ce sont des marches rapides et forcées qu'il faut faire à travers des chemins bas, fangeux et impraticables; tantôt des défilés entrecoupés de précipices qu'il faut franchir; ici c'est un rocher, une montagne escarpée que l'on a à gravir; là un bras de rivière qui ne vous offre d'autres ressources que de le passer à la nage. Et si vous ajoutez aux sueurs et aux fatigues de ces journées, comme il s'en rencontre si fréquemment durant le cours d'une campagne, le soleil brûlant de l'été, ou, ce qui n'est guères moins agréable, la pluie, la grêle ou la neige de l'automne et le confort du bivouac qui attend le soldat las et épuisé, vers la fin du jour, vous pouvez peut-être vous former une faible idée des qualités morales et physiques indispensables à l'homme de guerre. Cependant au milieu des privations, des fatigues, des hasards et des dangers sans nombre auxquels sont exposés les troupes, l'officier, digne de ce nom, doit constamment donner l'exemple de l'obéissance, de la patience et du dévouement. Dans la marche en avant son poste est en tête, servant de guide et frayant le chemin à ses compagnons; dans la retraite, il est en queue, les encourageant de la voix, les couvrant et protégeant de sa personne. La colonne arrête-t-elle un instant pour prendre haleine, il doit se multiplier, si je puis m'exprimer ainsi, autant qu'il est nécessaire, pour procurer à chacun les secours et les rafraichissements dont il a besoin. S'agit-il du bivouac, il ne devra prendre lui-même de repos que lorsqu'il se sera convaincu par ses propres yeux, que chaque homme a reçu sa ration; que l'on a pourvu à une suffisante quantité de combustible pour la nuit; que l'on s'est procuré tous les moyens d'abris qu'offrent les ressources des localités environnantes, et qu'enfin, toutes les précautions que peut suggérer l'art et la prudence ont été prises pour prévenir une surprise de la part de l'ennemi. En un mot, l'officier ne doit penser à soi que lorsqu'il a pourvu à la sûreté et aux besoins de tous les autres. Et comment la patrie pourrait-elle attendre des succès et des victoires d'une armée s'il en était autrement? Est-il juste et raisonnable que celui qui a le moins à gagner soit le premier à s'exposer et à souffrir; le simple soldat endurent toutes les fatigues et exposé à tous les dangers ne cueillerait-il des lauriers que pour en ceindre la tête de jeunes muscadins sans force, sans courage et sans énergie, s'estimant pétris d'une pâte trop précieuse pour s'exposer aux peines et aux périls de l'humble fantassin? Non, messieurs, la gloire, ainsi que les honneurs et les avantages qui s'y rattachent, ne s'achète qu'au prix des plus grands dangers, des plus pénibles sacrifices; et n'oubliez jamais que ses reflets sont d'autant plus brillants qu'elle a coûté davantage.

En concluant, je crois donc devoir déclarer à mes jeunes compatriotes que, quelque soit l'état pour lequel ils se sentent appelés, ils doivent se convaincre qu'ils ne peuvent jamais obtenir de succès bien marqués, ni s'élever à une haute célébrité à moins qu'ils ne soient préparés et disposés, dans les grandes occasions, à payer de leurs propres personnes. Que leurs préférences soient en faveur des professions savantes ou des beaux-arts; de la littérature, du commerce ou de la politique, de la marine ou de l'armée, il se présentera toujours, dans le cours de la vie, des circonstances où ils seront forcés d'agir; et de la manière dont ils sortiront de la première épreuve, dans une occasion solennelle, dépendra indubitablement leur réputation et leur avenir. Qu'ils y réfléchissent donc sérieusement, car il faudra que leur ambition soit bien limitée, et le rôle qu'ils se proposent de jouer bien secondaire, s'ils croient pouvoir se dispenser de mes recommandations; qu'ils ne comptent pas sur les rares exceptions d'un hasard capricieux et aveugle; mais au contraire qu'ils fondent leur espérance et qu'ils calculent leurs chances de succès sur eux-mêmes, sur leurs propres ressources, se rappelant sans cesse cette sentence d'un grand poète, même à l'égard des enfants gâtés de la fortune.

"Qu'à vaincre sans périls on triomphe sans gloire."

Après ce discours, le Président de l'Institut remercie M. Taché au nom de toute la société, et exprime encore au nom de l'Institut le désir que cette lecture soit publiée dans les journaux français de Montréal. M. Taché répond comme suit.

MESSEIERS DE L'INSTITUT.

Veillez croire que je vous suis très-reconnaissant pour les remerciements que vous venez de me voter; soyez persuadés que je n'ai pas été moins sensible aux marques d'approbation que l'Assemblée a bien voulu me donner durant le cours de cette lecture.

Cependant il est une chose à laquelle je ne pourrais me résoudre sans quelque répugnance; ce serait de permettre que l'on décernât les honneurs de l'impression à mon petit travail. Car d'abord je dois déclarer que dans les deux ou trois paragraphes concernant la partie historique et hygiénique, tout n'est pas entièrement de moi, ayant trouvé à emprunter aux auteurs quelques faits historiques et quelques points de doctrine qui m'ont paru propres à appuyer ma thèse. Quant au reste, la majeure partie de ma lecture, les applaudissements que j'ai reçus ce soir, bien que très-flatteurs pour moi, ne sont pas capables de me tourner la tête au point de me faire prendre le change; car je sais trop bien qu'il est dans le cœur de l'homme de ces grands et généreux sentiments qui n'ont besoin que d'être réveillés pour se manifester d'une manière aussi prompt qu'énergique; et tout ce que je puis réclamer, dans le moment actuel, est d'avoir touché à quelques-unes de ces cordes qui ne manquent jamais de vibrer fortement en pareils cas.

Cependant ne croyez pas que je sois d'opinion que ma lecture pêche par le fond, qu'elle ait besoin d'apologie. Non, messieurs, ce n'est au contraire que la forme qui m'embarrasse un peu; car quant au fond en lui-même je me tiens toujours prêt à le défendre, étant bien persuadé que le sujet, que je me suis efforcé de traiter, est bon, utile et mérite toute la considération de la génération croissante, et surtout celle de cette classe de la société qui est obligée par devoir de veiller, et de donner l'exemple à l'éducation populaire.

Mais dans ce siècle de lumière et de progrès, ce n'est pas tout de dire quelque chose de bon, on exige plus, on veut encore que les choses soient bien dites; or sur ce dernier point de vue, je le répète, je ne me sens pas très-rassuré. Mais enfin si, après consultation avec quelques amis en qui je repose toute confiance, on me conseille d'enoyer mon manuscrit à la presse, je n'y apporterai plus aucune objection. En terminant, agréez, messieurs, et messieurs, l'expression de ma gratitude pour l'empressement avec lequel vous

vous êtes rendus ce soir dans cette enceinte, et croyez que, s'il est quelque chose capable de m'indemniser pour mes quelques heures de travail, c'est bien le progrès évident du goût qui se développe de plus en plus chaque jour, parmi les habitants de cette ville, pour les amusements et jouissances intellectuelles, goût qui ne peut manquer d'avoir d'immenses avantages pour la belle et patriotique population canadienne de Montréal.

MELANGES RELIGIEUX

MONTREAL, 14 MARS 1848.

AU WITNESS.

Le Witness, après quelques jours d'hésitation, a cru devoir mentionner un des motifs de notre refus de publier les lettres de Kirvan, et pour juger notre conduite, il s'appuie de l'autorité d'un soi-disant catholique. A ce propos, le Witness en revient toujours à dire que les papistes ne veulent écouter qu'eux leurs prêtres et qu'ils ne tiennent nul compte du Witness, non plus que de sa bible. Apparemment que les religionnaires du Witness sont déchargés de l'obligation d'écouter leurs ministres. Nous le pensions déjà, d'après les faits. Mais, nous autres catholiques qui tenons encore aux vieux principes, nous croyons que les fidèles doivent écouter leurs pasteurs; sans croire pour cela que ce sont les prêtres qui ont fait ou qui font la religion. Hé non, messieurs du Witness; ils enseignent seulement ce que leur divin maître les a chargés d'enseigner dès le commencement; ils ne sont que les échos fidèles des dix-huit siècles passés. Il n'est donc pas étonnant que les papistes écoutent ce que les prêtres leur disent. Ce qui doit seulement étonner un peu le Witness, c'est de voir ces milliers de prêtres s'entendre si bien, d'un bout du monde à l'autre, pour redire tout la même chose; c'est de remarquer encore avec quelle fidélité ces millions de catholiques, qui ne sont pas tous des sots, écoutent et pratiquent ce que ces prêtres leur disent; d'observer enfin comment tous ces prêtres sont si bien surveillés par tous les évêques de la catholicité, que nul d'entre eux ne peut enseigner une doctrine contraire, sans être immédiatement censuré, et sans que le premier pasteur qui réclame, ne soit lui-même appuyé par le pasteur des pasteurs. Voilà assurément un admirable système, s'il n'y a là qu'un système, comme l'annonce le Witness. Comme on voit, ce n'est pas tout pareil dans les églises bibliques, et le Witness doit le savoir, puisque dernièrement encore, le lord Bishop de Rochester se plaignait en pleine chambre des lords que, sur 103 ministres réunis en assemblée, il ne s'en trouva pas deux de la même opinion. En vérité, c'est recommencer un peu tard à édifier la tour de Babel.

Quant au correspondant que le Witness introduit sur la scène, il ne pouvait pas y avoir une pièce mieux cousue de fil blanc. Ce correspondant se prétend catholique, *la there very strictly to the principles of that church*, et il déclare tout de suite qu'il tient au principe du *judgement privé*, en matière de foi: *could not every one of their numerous readers judge for themselves?* Lecteurs, jugez si cet homme y entend quelque chose en théologie, ou s'il ment. 2o Le Witness affirme, dans ce même numéro du 6 mars, qu'il a reçu cette lettre de son correspondant la semaine précédente, *the following letter, which was handed to us last week*; et ce correspondant qui la signe appose la date du 6 mars; même jour, même semaine, même année! Lecteurs, pouvez-vous vous empêcher de rire de la franchise de l'éditeur ou du correspondant? Jugez donc, puisque ce n'est pas en matière de foi, si c'est là de la vérité ou du mensonge. Au fait ou au fond, l'éditeur et le correspondant c'est tout un; et soyez sûr que le correspondant, au lieu de signer *French Canadian* aurait dû signer *Un Suisse en Canada*.

Ce jour-là, le Witness disait aussi que l'on en était comme au temps de la réforme. Il a raison là-dessus; on ment aujourd'hui comme alors. Il faut donc de la réforme et de la grande réforme; mais c'est dans la conduite morale des individus, messieurs, et nullement dans les commandements qui défendent toujours le mensonge, ni non plus dans le symbole, de la foi qui ne peut jamais varier dans la vraie église. Comprenez-le donc enfin, messieurs du Witness; il n'en est pas de l'église catholique, une et perpétuelle, comme il en est des églises multiples et variantes, instituées de siècle en siècle, et quelquefois d'année en année, par des hommes à systèmes.

LE NOUVEAU MINISTÈRE.

Depuis samedi soir, nous avons enfin un ministère réformiste, composé d'hommes qui réunissent en eux les deux conditions essentielles à des ministres: les talents et la popularité. Nous ne croyons pas que, dans les circonstances où se trouve le pays, on pût faire un meilleur choix que celui-là; c'est un ministère qui rencontrera sans aucun doute l'appui cordial de la grande majorité des représentants du peuple. Le Bas et le Haut-Canada s'y trouvent représentés de la manière la plus flatteuse possible; et pour ne parler que de la section que nous habitons, avouons que le choix est excellent. Le district de Québec et le district de Montréal y ont une large part; les deux villes elles-mêmes ne peuvent rien s'enlever sous ce rapport. Espérons donc qu'enfin va luire pour notre pays une ère de prospérité et de bonheur qui durera bien longtemps. Espérons qu'enfin notre peuple sera traité avec égale justice, que les richesses du pays seront exploitées, et que le Canada s'engagera une fois pour toutes dans une voie de progrès et de lumière, seule capable de lui assurer le rang qu'il doit tenir en Amérique. Mais ne supposons pas qu'il suffise de nommer de nouveaux ministres. Il faut encore autre chose, et c'est l'essentiel. Il faut parmi les réformistes une grande union et de sentiments et d'actions; il faut une bonne entente, il faut de l'appui au ministère. Cet appui ne saurait s'obtenir que par les représentants du peuple. Que ceux-ci n'aient tous qu'un seul et unique but, "celui de faire prospérer le pays," et tout ira bien. Donnons aux nouveaux ministres du temps pour mûrir leurs mesures, ne les pressons pas par nos clamours; nous les aiderons par là à préparer de bonnes lois pour le pays. Ce n'est que le temps qu'il leur faut; ne le leur refusons pas; nous nous exposerions à n'avoir, comme trop souvent par le passé, qu'une législation à la vapeur.

NOMINATIONS.—La Gazette Officielle de samedi contient les nominations suivantes:  
 Proc. Gén. (B. C.) et Membre du C. E.: Hon. L. H. Lafontaine.  
 Secrét. Provincial, et do " do R. B. Sullivan.  
 Proc. Gén. (H. C.) et do " do R. Baldwin.  
 Inspect. Général, et do " do F. Hincks.  
 Sol. Gén. (B. C.) et do " do T. C. Aylwin.  
 Prés. du Conseil, et do " do J. Leslie.  
 Orateur du C. L., et do " do R. E. Caron.  
 Comm. des Terres, et do " do J. H. Price.

Recev. Général, et do " do L. M. Viger.
Comm. des T. P. et do " do E. P. Taché.
Assist. Comini, do, et do " do M. Cameron.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

Vendredi, 10 mars 1846.

Comme nous l'avons dit dans un postscriptum pour nos abonnés de la ville, M. Drummond présente une requête de la part de M. P. B. Dumoulin des Trois-Rivières...

Lundi, 13 mars 1846.

L'orateur met devant la Chambre les comptes des syndics des chemins à barrières de Montréal. Ensuite il est présenté un grand nombre de pétitions. M. Bouthillier présente celle de l'évêque catholique de Montréal...

CONSEIL LEGISLATIF.

(Abrégé du Herald.)

Jeudi, 9 mars 1846.

L'ordre du jour est pour la seconde lecture du bill pour amender les lois d'enregistrement de Bas-Canada. M. McGill dit que ce bill est présenté pour remédier aux inconvénients qui résultent de ce que, aucun contrat devant témoins ne peut être enregistré...

RÉSUMÉ DE NOUVELLES.

Vraiment rien n'est plus pitoyable que notre système postal du jour. Il y a quelque chose comme 8 à 9 jours que le Britannia a touché les rives américaines et nos journaux ne nous en ont pas encore parvenus au moment où nous commençons cette revue de nouvelles.

seurs autres clauses; pour la banque, elle recevra tous les revenus de l'état. C'est là, comme on voit, une grande et importante mesure qui, si nous jugeons par le passé, ne sera pas tout-à-fait au profit de la banque.

En Suisse, les Jésuites sont bien et dûment chassés; et voilà que la diète, poursuivant sa carrière d'iniquités, veut mettre en jugement les auteurs principaux du Sonderbund comme coupables de haute trahison.

Au Danemark, le nouveau roi vient d'accorder une constitution à ses sujets; cette constitution donne aux Etats le vote de l'impôt et la participation au pouvoir législatif.

En Autriche l'absolutisme ne paraît plus convenir fort aux populations; on parle d'une insurrection en Styrie, D'ailleurs on demande à grands cris dans toute l'Allemagne la liberté de la presse.

Ferdinand II, roi des Deux-Siciles et de Jérusalem, duc de Parme et de Plaisance, grand prince héréditaire de Toscane, etc., etc.

Ayant entendu le vœu général de nos bien-aimés sujets pour avoir des garanties et des institutions conformes à la civilisation actuelle, nous déclarons que notre volonté est de répondre aux vœux qui nous ont été manifestés en donnant une constitution; et pour cela, nous avons chargé notre nouveau ministre d'état de présenter à notre approbation, dans un délai qui ne devra pas excéder dix jours, un projet sur les bases suivantes:

Le pouvoir législatif sera exercé par nous et par deux chambres, à savoir: une chambre des pairs, une chambre des députés. Les membres de la première chambre seront nommés par nous; les députés seront nommés par des électeurs sur les bases d'un cens qui sera fixé.

L'unique religion dominante de l'état sera la religion catholique, apostolique, romaine, et aucun autre culte ne sera toléré.

La personne du roi sera toujours sacrée, inviolable, et non sujette à responsabilité.

Les ministres seront toujours responsables de tous les actes du gouvernement.

Les forces de terre et de mer seront toujours dépendantes du roi.

La garde nationale sera organisée dans tout le royaume sur un mode uniforme et analogue à celui de la capitale. La presse sera libre et soumise seulement à une loi répressive pour tout ce qui peut offenser la religion, la morale, l'ordre public, le roi, la famille royale, les souverains étrangers et leurs familles, ainsi que l'honneur et les intérêts des particuliers.

En notifiant ici au public notre souveraine et libre résolution, nous nous confions dans la loyauté et le bon esprit de nos peuples pour le maintien de l'ordre et du respect dû aux lois et aux autorités constituées.

Signé FERDINAND.
Contresigné, le ministre secrétaire d'état,
président du conseil des ministres,
Duc de SERRA-CAPRIOLA.

Comme on peut le remarquer, cette charte est basée sur celle de la France; elle promet au royaume de Naples et à toute l'Italie un bel avenir. Quant à la Sicile, elle demande la constitution de 1812, et Pa sans doute regre à ce moment-ci. Le nouveau cabinet de Ferdinand est composé comme suit: Don Nicola Donnorso Maresca, duc de Serra Capriola, président du conseil et ministre des affaires étrangères; prince Dentice, ministre des finances; prince de Torrella, ministre des travaux publics; Don Gaetano Scovazzo, ministre de l'agriculture, du commerce et de l'instruction publique; Don Casidio Bonani, ministre de la justice et des affaires ecclésiastiques; Don Antonio Statella, prince de Cassaro, président de la consulte et ministre d'état; Pietro d'Urso, procureur-général de la cour des comptes. Le succès des Siciles a été accueilli dans toute l'Italie par des cris de joie et de illuminations. A Rome, Notre Saint-Père le Pape Pie IX a tenu, le 17 janvier au palais du Quirinal, un consistoire secret dans lequel, après une courte allocution, il a créé et préconisé cardinal de la sainte Eglise romaine: De l'ordre des prélats:

Mgr. Charles Vizzardelli, secrétaire de la sacrée congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires, né à Monte-S. Giovanni, diocèse de Veroli, délégation de Frosinone, le 2 juillet 1791.

Sa Sainteté a ensuite créé et réservé in petto un autre cardinal.

Ensuite elle a proposé les Eglises suivantes: L'Eglise métropolitaine de Valence pour Mgr. Abella, transférée des Eglises épiscopales unies de Calabarra et Calzada; l'Eglise métropolitaine de Grenade pour Mgr. Folgueras Sion, transférée de Saint-Christophe de Laguna; l'Eglise épiscopale de Carcasonne pour M. Henri Marie-Gaston de Bonnechose, supérieur, à Rome, de l'Eglise Saint-Louis des Français; l'Eglise épiscopale de Soissons pour M. Paul-Ignace-Armand-Anaclel Cardon de Garsignies, vicairé-général de Soissons; l'Eglise épiscopale de Santander pour le R. Emmanuel Raimond-Aris Teigerio de Castro, prêtre du diocèse d'Oronse, archidiacre de l'Eglise métropolitaine de Valence; l'Eglise épiscopale de Léon pour le R. Joachim Barbanger, du diocèse de Zamore, gouverneur ecclésiastique, procureur et vicairé-général de l'Eglise métropolitaine de Burgos; l'Eglise épiscopale d'Oviedo pour le R. Ignace Diaz Canja, prêtre du diocèse de Léon, doyen de la cathédrale d'Oviedo et vicairé capitulaire; l'Eglise épiscopale de Gorie pour le R. Emmanuel-Angelina Nafria, prêtre du diocèse d'Osma, chanoine de la cathédrale de Calahorra. Enfin l'instance du sacré pallium a été faite pour les Eglises métropolitaines de Valence et de Grenade. Son Eminence le cardinal Perrotti a quitté Rome dans la nuit du 21 janvier pour se rendre à Ravenne dont il a été nommé légat, après s'être démis de ses fonctions de secrétaire d'état. C'est le cardinal Dolandi qui le remplace dans ces hautes et difficiles fonctions. Le 30 janvier il a été tenu, au palais du Quirinal,

un consistoire public dans lequel le Pape, selon le cérémonial d'usage, a remis le chapeau au nouveau cardinal Charles Vizzardelli. Dans ce même consistoire, le Saint-Père a proposé les Eglises suivantes: l'Eglise archiepiscopale de Saint-Domingue, pour le R. Thomas de Portes, délégué apostolique dans ce diocèse; l'Eglise épiscopale de Malaga, pour le R. Salvator de Reyes, prêtre du diocèse de Grenade; l'Eglise épiscopale de Tarragone, pour le R. D. Vincent Ortilz, prêtre de Saragosse; l'Eglise épiscopale de Pace, pour le R. D. Michel Orasco, doyen de la cathédrale de Cusco; l'Eglise épiscopale d'Erétrie, in part, inf., pour D. Joseph-Emanuel Pasquel, prêtre de Lima, recteur de l'Université de Saint-Marc. A la fin du consistoire, Sa Sainteté a ouvert la bouche à Son Eminence le cardinal Vizzardelli, auquel Elle a donné le titre presbytéral de Saint-Pancrace. Relativement au prétendu concordat avec la Russie, il paraît qu'aux dernières dates, cette rumeur était controuvée. On était bien encore en négociations, mais rien n'avait été arrêté définitivement. A Madère, le prince Alexandre des Pays-Bas était dangereusement malade; on faisait des prières dans toutes les églises du royaume pour demander à Dieu sa conservation.

LETTRE

ADRESSÉE PAR LE ST-SIÈGE A L'ÉPISCOPAT IRLANDAIS.

Illustres et révérends seigneurs, les rapports publiés depuis quelques mois par les journaux anglais mêlent le nom de quelques ecclésiastiques à des scènes de troubles politiques. Quelques églises sembleraient avoir été consacrées à l'encouragement ou à l'accomplissement de projets non religieux.

Il nous a été signalé, à l'occasion des meurtres si fréquents qui ont eu lieu en Irlande, que quelques membres du clergé se sont exposés à de violentes attaques par l'imprudence de leur langage, et que, du haut de la chaire, sont tombées quelques fois des paroles pouvaient être considérées, qui sinon comme une provocation au meurtre, du moins comme approbation de ce crime. Et naturellement ces rapports ont dû appeler notre attention.

La sacrée congrégation ne peut croire à la vérité de ces imputations. Elle ne peut croire que des prêtres aient à ce point oublié que la maison de Dieu ne doit être qu'une maison de prière, non un lieu de réunion ou de discussion politique. Elle ne saurait admettre qu'ils aient ainsi méconnu leur ministère, qui est un ministère de paix, et que, voués à la célébration des mystères d'en haut, ils se soient mêlés aux affaires du monde, et surtout à des projets de meurtre et de vengeance. Néanmoins, la sacrée congrégation croit de son devoir de provoquer de promptes et satisfaisantes informations à cet égard afin de savoir au juste ce qu'il faut croire des relations qui ont circulé.

En conséquence, sur l'invitation du saint Père, je vous adresse cette lettre pour vous prier de répondre à la sollicitude si facile à comprendre qu'éprouve la sacrée congrégation et, en attendant, le saint Père vous exhorte à recommander au clergé de ne s'occuper que des choses de Jésus-Christ des intérêts spirituels du peuple, et de se tenir à l'écart de toutes les affaires du monde, afin que sa conduite ne puisse fournir aucun prétexte de blâme à ses ennemis.

Fait à Rome, au siège de la Sacrée Congrégation de la Foi.

Le Campagnard ou correspondant de l'Avenir. — Comme nous l'avons dit, nous ne prétendons pas répondre pour nos confrères, mais nous croyons devoir à la justice de repasser la manière hautaine et dédaigneuse avec laquelle M. le Campagnard s'exprime à l'égard de l'Article du Journal de Québec. Pour nous qui ne sommes pas ni par l'affection de famille, ni par aucune sympathie personnelle, nous regardons cette attitude comme l'un des écrits les plus remarquables qu'ait produits la presse française de ce pays, depuis que nous sommes à même de l'observer; sous le rapport du raisonnement, nous le croyons nullement inférieur, et sous le rapport littéraire nous le pensons supérieur à l'écrit qu'il discutait. Cette opinion peut vous sembler présomptueuse, M. le Campagnard; mais, ainsi que nous l'avons déjà dit, nous n'acceptons jamais le parler du maître, ni nous ne plions le genou devant aucune idole. Echo des campagnes.

INCENDIE. — Vendredi après midi, le feu s'est déclaré dans la Rue Sherbrooke à la Place Devonshire. Trois maisons en pierre de taille, occupées une par M. Ramsay, une autre par M. McPherson et la troisième par M. Whitehead, ont été consumées. Une autre occupée par M. Edmondstone a été fort endommagée. Ces maisons appartenaient à M.M. Evans et Maitland: le premier était assuré pour £500 à £900 et le second pour £1700. Nous ne savons quelles sont les compagnies d'assurances qui perdent en cette occasion.

UNE CONSÉQUENCE. — Vendredi, lorsque nous sommes entré dans la salle de la Chambre d'Assemblée, nous nous sommes aperçu que les conservateurs avaient pris le côté gauche et les réformistes le côté droit. Comme de raison, les rapporteurs ont dû faire de même, au moins les rapporteurs réformistes, qui n'entendent nullement qu'on les prenne un seul instant pour des conservateurs.

PROROGATION DU PARLEMENT. — Il paraît à peu près certain que le parlement sera prorogé au commencement de la semaine prochaine, et qu'il ne sera convoqué de nouveau qu'après le mois de septembre; ce sera alors une longue session.

MINES D'OR. — Nous voyons par une correspondance du Herald, qu'réellement il se trouve dans la seigneurie de M. De Léry une mine d'or. On en a extrait une quantité assez grande pour pouvoir l'envoyer à New-York. Il paraît que cet or est regardé comme de la meilleure qualité, M. De Léry se propose d'exploiter lui-même cette mine.

SYSTÈME DE M. PARENT. — Nous voyons avec plaisir que la Minerve d'hier soir se prononce tout à fait dans le même sens que nous sur le système d'éducation de M. Parent. L'Echo des campagnes parle aussi de la même manière, ainsi que l'Avenir. La Minerve répond sur le même sujet à l'Ami de la religion et de la patrie, et le fait d'une manière digne et victorieuse.

LE TEMPS. — La neige qui a tombé vendredi nous a donné d'excellents chemins. Depuis ce temps, la température n'est pas excessivement froide. Dimanche nous avons eu pendant quelques quarts d'heure un brouillard de neige, qui a contribué puissamment à adoucir la température. Aujourd'hui le ciel est clair, et le temps est bien beau.

SEELY. — Le courtier Seely qui s'était enfui de Montréal avec £5,000 à £6,000 vient de se rembarquer à la hâte pour le lieu où il avait fait le shérif de Vermont en voulant s'en rendre maître.

MAIRE. — M. Bourget a été hier soir, réélu à l'unanimité maire de Montréal.

LECTURE A L'INSTITUT. — Nous apprenons avec le plus grand plaisir que M. B. O'Reilly, l'infatigable missionnaire de Sherbrooke et l'avocat si zélé des Canadiens-français dans les Townships de l'est, a été invité à faire jeudi soir une lecture devant l'Institut Canadien. M. O'Reilly a accepté; il doit nous parler de son plan de colonisation des townships; ce sera quelque chose de bon, nous en sommes sûrs. Aussi les auditeurs ne devront pas manquer. Comme d'ordinaire, si y aura, dit-on, des sièges réservés pour les dames.

M. MILLS. — La corporation a décidé hier soir de faire peindre le portrait de ce citoyen regretté, et de déposer son portrait dans la salle des séances du conseil de ville.

BANQUE DU PEUPLE. — D'après un tableau que vient de faire publier le caissier de cette Banque dans différents journaux de Montréal, il appert qu'à cette Banque, le 31 déc. 1847. — 31 janv. 1848. — 29 fevr. 1848. Le passif était de £150824 — £154826 — £162149. L'actif était de £353027 — £358793 — £372982. On voit par là que le Passif et l'Actif ont en augmentant durant les trois derniers mois, tandis que le contraire avait eu lieu les deux mois précédents.

PROCES ST. LOUIS. — La Revue nous apprend que ce fameux procès, soulevé par l'incendie du village de Boucherville, avait été amené devant la Cour du Banc de la Reine en terme supérieur; cette cour avait décidé contre le capt. St. Louis. Celui-ci a porté de nouveau le procès devant la cour d'appel, et cette cour vient de renverser le premier jugement, et de rendre une sentence en faveur de M.M. St. Louis et Molson. M. G. E. Cartier, avocat de cette ville avait en main la cause de ces derniers, et l'a fait valoir d'une manière très habile.

SAUVAGES. — Depuis quelques jours, il se trouve à Montréal trois chefs Sauvages, députés par les Montagnais du Saguenay. La Minerve d'hier soir nous apprend, par quelques documents qu'elle produit, que ces trois Sauvages sont venus faire quelques demandes au Gouverneur au sujet de terres pour eux et leur tribu. S. E. a promis à ces Sauvages de leur accorder ce qu'ils demandent; nous sommes certain que les fois les Montagnais obtiendront la justice à laquelle ils ont bien des droits.

LE DUC DE BOURBON. — M. Warburton, M. P. P. a été appelé au conseil exécutif. La Chambre a alors demandé à S. E. de faire sortir un nouveau jury d'élection; mais les juristes consultés par le gouverneur, ont été d'un avis différent. La chose est référée à lord Grey.

LE TRAITÉ. — Le sénat de Washington vient de se prononcer par une majorité de 39 contre 13 en faveur du traité de paix, que le président a ratifié, disant, les correspondances.

RIO. — On a des nouvelles de ce malheureux pays. Corrientes a été pris par Urquiza, qui, outre 700 hommes tués, lui a fait 1200 prisonniers.

VENEZUELA. — Les avis de Venezuela nous apprennent que la guerre civile est enfin commencée, et que les insurgés ont été victorieux dans deux engagements de peu d'importance.

LORD WELLINGTON. — On dit que le duc de Wellington doit cesser d'être le généralissime de l'Angleterre, et que ce sera lord Hardinge, qui s'est si bien distingué ces années dernières dans les campagnes de l'Inde.

Nos lecteurs voudront bien remarquer la fin de la lecture de l'honorable E. P. Taché sur la première et seconde pages. Ils voudront aussi jeter un coup d'œil sur la dernière page, spécialement sur la correspondance signée " Ami de mon pays."

Nous eussions désiré faire quelques remarques à propos de la lettre adressée par le S. P. Pie IX à l'Épiscopat d'Irlande; l'espace nous manquant aujourd'hui, nous les ferons vendredi.

La prochaine malle pour l'Europe sera close à Montréal le 18 courant à 9 heures du matin. Les journaux doivent être jetés à la poste à 8 heures.

Plusieurs articles remis, faute de place.

DÉCÈS.

A St. Roch, le 9 du courant, à l'âge de 60 ans, Sieur John Benson.

AVIS.

LE SOUSSIGNE informe respectueusement Messieurs les Curés, M.M. les Marguilliers et Syndics de Paroisses, (qui voudront bien le favoriser) qu'il entreprendra toutes espèces de PEINTURES D'ÉGLISE, de la couleur de celles de l'Évêché, telles qu'Arabesques, imitations de Fresques, Architecture, Bois, Marbre, etc. s'adresser J. CASIMIR COUSVILLE, rue Panet No. 72 Faubourg Québec, ou par lettres, franchises de poste à M. A. F. TRUQUET, Grand Vicairé de la Cathédrale. Montréal, 25 février 1848. — 31.

AVIS.

M.M. Les membres du Clergé et Commissaires d'Écoles, qui désireraient se pourvoir d'Instituteurs qualifiés, pourrons s'adresser au soussigné par lettres affranchies.

J. P. VALADE. Prés.

A VENDRE.

LE SOUSSIGNE offre en vente, à des CONDITIONS TRÈS MODÉRÉES, les deux emplacements et la terre ci-après désignés, savoir: 1° UN EMPLACEMENT situé dans le village d'Industrie, paroisse de St. Charles Borromée, de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, dans le centre du village et dans un lieu très rapproché de l'Eglise, bâti de Maçon, Boulangerie, Laiterie, Grange, Hangar, Écurie et autres Bâtimens, laquelle dite maison est des plus propres pour tenir un Hôtel ou Maison de Pension, étant occupé comme telle depuis quelques années et étant à peu près dans la meilleure situation pour ce genre de commerce. 2° UN EMPLACEMENT situé au même lieu de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, sur la rue St. Pierre, aussi dans un lieu très rapproché de l'Eglise, avec les bâtimens dessus construits, consistant en Maison, Écurie et autres Bâtimens. 3° UNE TERRE située au même lieu de la contenance d'un arpent et trois perches de front, sur la profondeur qu'il y a à prendre de la rivière de l'Assomption à la ligne seigneuriale, aussi bâtie de Maison d'Étable et autres Bâtimens. Pour les conditions et plus amples informations, s'adresser à ANDRÉ ROUSSEAU, notaire, ou au soussigné, au Village d'Industrie. — ETIENNE PARTENAIS. Montréal, 21 février 1848. — 31.

CORRESPONDANCE PARTICULIERE

MELANGES RELIGIEUX

M. L'Editeur,

Je vous remercie d'avoir bien voulu insérer, dans les colonnes de votre No. du 7 courant, ma dernière correspondance, et du petit mot d'approbation que vous avez daigné lui donner. Puissent tous ceux, pour qui j'écris, accueillir mes observations aussi favorablement que vous!

Je me suis engagé à vous indiquer certains moyens à prendre pour apporter quelque remède à la plaie hideuse du libertinage, car prétendre la guérir radicalement, c'est chose à laquelle je ne saurais penser. Je m'acquiesce de ma promesse, et je vais vous dire franchement toute ma pensée.

Il n'est pas rare d'apercevoir de jeunes enfants groupés aux fenêtres des mauvaises maisons; et là s'infiltraient les impressions profondes et durables. Rien non plus de si ordinaire que de rencontrer des courtisanes, cachées sous des habits respectables, se mêlant dans les réunions ou se tenant sur les places publiques, pour mieux saisir leurs proies.

Bref, M. l'Editeur, dans mon humble opinion, je trouve que les mauvaises maisons ne devraient point être tolérées dans l'enceinte de la cité; et que la corporation devrait avoir le droit de tracer un cordon sanitaire, pour protéger les citoyens contre la luxure, comme elle le fait pour les mettre à l'abri de la peste.

Je comprends que ce plan entraînerait de grandes et sérieuses difficultés dans son exécution; et que l'on ne manquerait pas de crier à la nouveauté. Mais, n'importe; laissant chacun abonder dans son sens, je m'arrête à considérer si la législation pourrait et devrait s'occuper d'une affaire comme celle-ci.

On l'a bien vu ici tout dernièrement: car la corporation ne se gênait pas d'imposer des limites aux pestiférés; et si quelques-uns s'échappaient à la débouche, et se glissaient furtivement au milieu de la population, elle les faisait enlever de force et transporter aux barques de la pointe St. Charles.

Si l'autorité civile peut, sans dépasser les bornes de ses pouvoirs, éloigner de la société ceux de ses membres qui seraient contagieux, et exposerait la santé publique, n'aurait-elle pas le droit de mettre en quarantaine les mauvais sujets qui gâtent les villes et les campagnes, comme elle fait à l'égard des pestiférés?

Pour nous chrétiens, qui croyons à la divinité des livres saints, nous avons bien d'autres témoignages pour nous convaincre que le vice honteux est la plaie la plus hideuse qui désole la société; et qui attire sur la terre plus de maux de toute espèce.

Le déluge universel ensevelit sous ses eaux les malheureux enfants d'Adam, parcequ'ils étaient devenus, dans le court espace d'environ 1600 ans, si impurs que l'Esprit Saint déclare que l'homme n'était plus digne de vivre sur la terre, parce qu'il était chair, c'est-à-dire tout charnel et sensuel.

Il est constant en main des Livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Ecoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut, vu la supériorité de leurs articles et l'excellence des ouvrages qui sortiront de leur échoppe.

an dernier supplice pour s'être rendu coupable d'un de ces crimes qui font rougir la nature.

Et en effet, il est de l'intérêt de tout bon gouvernement, qui veut sa conservation et sa prospérité, de veiller aux mœurs publiques. Car l'expérience est là, pour attester que ces terribles secousses, qui ont quelques fois renversé les états les plus florissants et les mieux affermis, sont dues en grande partie à l'immoralité, qui avait enfanté ces monstres de cruauté, qui ont fait l'opprobre du genre humain.

Il y va aussi de l'intérêt des villes de réprimer, autant que possible, l'immoralité; c'est ce que comprenait sans doute bien vivement un des Maires de Kingston, qui y a peu d'années, prit sur lui de chasser impitoyablement de la ville toutes les prostituées. Il me semble que, pour s'en débarrasser sans bruit, il paya leur passage jusqu'à Montréal.

Permettez-moi, M. l'Editeur, d'en rester là pour aujourd'hui. Je crains même d'avoir été trop long; et d'avoir par là pris la place de quelque autre qui aurait eu de meilleures choses à vous dire. Mais ce qui me mériterait toute indulgence, c'est que je travaille à être le sincère

AMI DE MON PAYS.

(DU JOURNAL D'AGRICULTURE)

HAUT-CANADA. — Nous trouvons dans le Herald du 24 février des chiffres remarquables que nous nous empressons de mettre devant nos lecteurs, d'autant plus que nous croyons qu'ils peuvent les intéresser:

Le nombre de townships en 1825 soumis à la taxe dans le Haut-Canada était de 191, en 1846 il était de 329. En 1825, le nombre d'acres de terre en culture était de 397078; en 1846, il était de 2458056. En 1847, dans 10 districts l'augmentation a été de 102976 acres de terre cultivée.

La valeur de la propriété foncière taxée était, en 1825, de £2311156; en 1832, de £3439109; en 1835, de £4351989; en 1837, de £4742078; en 1839, de £5420109; en 1842, de £6984188; en 1845, de £7738373; en 1846, de £8194667; en 1847, l'augmentation dans 7 districts a été de £272974.

En 1825, le montant de la taxe prélevée était de £10418; en 1848, il était de £86142. En 1825, il y avait 23537 chevaux; en 1832, il y en avait 36822; en 1837, 56745; en 1840, 73287; en 1843, 88586; en 1845, 99831; en 1846, 106163. En 1847, dans 7 districts, l'augmentation a été de 4337.

Sans inclure Toronto, en 1825, il y avait 24249 bœufs; en 1836, 46768; en 1845, 68528. En 1825, il y avait 58111 vaches laitières; en 1837, 121163; en 1845, 210582; 1846, 212590.

En 1825, il y avait 9431 maisons soumises à la cotisation; en 1846, il y en avait 39844. En 1832, la population y était de 261060 âmes; en 1842, elle était de 487055.

LE BLE DES AMERICAINS. — Bien souvent on vante l'industrie, l'esprit d'entreprise, et le commerce des Américains. On devrait aussi vanter bien haut leurs richesses, car ces richesses sont immenses. D'après quelques journaux des Etats-Unis, il paraît en effet que dans toute l'Union on a récolté, en 1847, 600,000 de moins de blé. Eh bien! il ne faut pas s'imaginer que les Américains ont consommé cette quantité énorme de blé; ils ont su, au contraire, en exporter 17,272,815 minots, ce qui fait sur les années précédentes une augmentation de 15,000,000 de minots en faveur de l'exportation.

En 1825, il y avait 9431 maisons soumises à la cotisation; en 1846, il y en avait 39844. En 1832, la population y était de 261060 âmes; en 1842, elle était de 487055.

ANGLETERRE. — On lit dans une statistique nouvelle publiée par M. Queen qu'il y a dans le Royaume-Uni: Chevaux 2,250,000 valeur £67,000,000 Gros bétail 14,500,000 " 216,000,000 Moutons 50,000,000 " 67,000,000 Porcs 18,000,000 " 11,870,000

Ensemble 361,870,000 Si on déduit de ce total la valeur de 750,000 chevaux employés à d'autres usages qu'à l'agriculture, soit 22,000,000

Il restera £339,870,000 pour le montant du capital placé dans les bestiaux par l'industrie agricole.

PLUIE. — Le Gardener's Chronicle de Chiswick dit que dans cet endroit, durant toute l'année, il n'est tombé que 161 pouces d'eau; jamais depuis l'année 1800 il n'en est tombé si peu.

Librairie ECCLESIASTIQUE.

Les Soussignés ont l'honneur d'annoncer au public et à leur avis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé ils ont ouvert une Librairie sous le nom de LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE.

Montréal, 14 sept. 1847.

AVIS AUX INSTITUTEURS DU DISTRICT DE MONTREAL

L'ASSEMBLEE TRIMESTRIELLE DE L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS DU DISTRICT aura lieu MARDI le 7 mars dans la salle de l'Imprimerie CANADIAN, à DIX heures précises du matin. Tous sont requis d'y assister.

CLOCHES D'EGLISES

LE SOUSSIGNÉ, ayant été dans l'habitude de faire venir de PARIS ou de LONDRES des cloches d'Eglise, a l'honneur de prévenir les Messieurs du Clergé qu'ils se chargeront de faire venir cet article, d'aucuns poids qu'il pourront désirer. — Pour renseignements, s'adresser chez Messieurs E. & N. Hudon, Rue St. Paul.

LOUIS DE LAGRAVE.

Montréal, 21 janvier 1848. — 3m.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE

J. B. ROLLAND, 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

On trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des PRIX TRÈS-REDUITS.

Montréal, 21 octobre 1847.

Le Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Ecoles, etc., etc., etc., à des prix que ce soit. Voir ses prix avant d'acheter ailleurs.

J. BTE. ROLLAND.

Montréal, 5 novembre 1847.

P. GENDRON, IMPRIMEUR.

No. 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il a reçu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés.

On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions telle que: LIVRES, CATALOGUES, BILLETTS D'ENTERREMENT, CARTES D'ADRESSE, CIRCULAIRES, CHEQUES, POLICES D'ASSURANCE, TRAITES, CARTES DE VISITES, CONNAISSANCEMENTS, ANNONCES DE DILIGENCES, PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC.

Le tout avec goût et célérité. Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement.

PRIX TRÈS-REDUITS.

6 novembre 1847.

BANQUE D'EPARGNES

DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

PATRON:

Monsieur l'Evêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président, Francis Hincks, A. Larocque, Y. Président, H. Mulholland, John E. Mills, H. H. Holton, Jacob DeWitt, John Tully, Joseph Bourret, Damase Masson, P. Beaubien, Joseph Grenier, L. T. Drummond, Nelson Davis, H. Judah.

AVIS est par les présentes donné que cette Institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les dépôts. — Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirs des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requerront l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jeudis ou Vendredis, vu que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourra s'occuper des demandes ou applications qui seront faites, aucun autre jour dans la semaine, le Président le Vice-Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier.

BANQUE D'EPARGNES

EXTRAIT. Balance due aux déposants, 31 juillet 1847. 30 Nov.—Montant déposé depuis le 31 juillet jusqu'à ce jour. £47500 7 1 Do. retiré do. 34214 3 8

Augmentation depuis le 31 juillet 13636 3 5 Balance due ce jour aux déposants £63053 12 2 Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS,

Bureau de la Banque d'Epargnes, de la Cité et du District, 46, Grande Rue St. Jacques, 30 novembre 1847.

La Banque sera transférée vers le 20 du courant, dans l'édifice, rue St. François Xavier, occupé actuellement par la Banque du Peuple.

L'Avenir,

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS DE LA JEUNESSE.

Parait tous les samedis sous les auspices d'une société en commandite de jeunes gens. L'abonnement est de 10c. par année payable d'avance. On s'abonne à Montréal au bureau du journal No. 24 rue St. Vincent, à Québec chez M. S. Drapeau, agent; et aux Trois-Rivières chez M. P. Nozic, agent.

ORNEMENTS D'EGLISE.

VIS-A-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL. CHEZ MM. CHAPELEAU & LAMOTHE AGENTS DE J. C. ROBILLARD DE NEW-YORK.

EN annonçant à MM. les Curés qu'il a transporté son fond d'Ornements d'Eglise à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur établissement.

Au bon-vouloir et à l'encouragement de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage dès aujourd'hui à répondre en leur offrant dater de ce jour.

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL.

L'acheteur rencontrera toute la variété qui lui est due dans les prix de ces objets, où les progrès de la Dorure et de l'Argenture, surtout les Imitations mettent en défi les plus habiles connaisseurs. Chaque article sera GARANTI et à couvert de toute fausse représentation de qualité.

Enfin, la marchandise sera TOUJOURS FRAICHE et TOUJOURS A BON MARCHÉ. L'Assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de CHASABLES TOUT FAITES.

Aussi: CROIX DE CHASABLES.

EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs. Damas Blanc, Cramois, etc. etc. brochés tout en or. (couleurs assorties) en or et couleurs. GARNITURES DE CHAPES ET BANDES DE DALMATIQUES EN drap d'or (imitation) à dessins très-riches et saillants. Damas brochés en or et couleurs. (assortis de couleurs) brochures riches, naires et de bas prix.

GARNITURES COMPLETES

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et ornées par la même variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ETOILES ET VOILES DE BENEDICTION.

Les Etoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches. Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités

ETOFFES AORNEMENTS.

Drap d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (d'écus nouveaux.) Moire d'or à reflets riches et brillants. Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs. Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suite de très-prix et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.

ARGENTERIE D'EGLISE.

Le Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'Ostensoirs Cibottes Encensoirs Burettes etc.

N. B. Le Soussigné ne fait pas colporter d'Ornements d'Eglise dans les campagnes. MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation exprès (et pour leur propre compte), jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article.

On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications nécessaires à éviter la moindre erreur, et les adresser à J. C. ROBILLARD, No. 54, Cedar St. New-York

ACADEMIE

POUR LES JEUNES DEMOISELLES.

Qui sera ouverte à ST. JEAN DORCHESTER, district de Montréal le 15 octobre prochain, par les SEIGNEURS si avantageusement connus de la Congrégation de Montréal. Cette nouvelle Institution, comme toutes celles que dirigent les Sœurs de la Congrégation, comprendra dans son plan d'éducation, toutes les branches d'enseignement qui peuvent entrer dans l'éducation générale de toutes les classes de la société. Outre la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la grammaire en langue française et anglaise, les autres branches d'une éducation complète, comme la géographie, l'histoire, la littérature, les ouvrages à l'aiguille de toute espèce, le dessin, la musique, etc. etc. etc. seront enseignés dans ce nouvel établissement, aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant d'élèves qui demanderont cette partie de l'enseignement, et qui seront prêts à le recevoir.

Les jeunes personnes seront admises dans l'Institution sans aucune distinction de croyance religieuse, et elles y jouiront d'une entière liberté de conscience; cependant, à raison du bon ordre nécessaire dans une Institution de ce genre, toutes devront se conformer aux exercices du culte extérieur de la maison.

Les prix de la pension et de l'enseignement seront réduits; et on pourra les connaître en s'adressant à ces Dames à leur maison à St. Jean, le premier, ou après le premier octobre prochain. Les branches d'une éducation libérale et soignée, comme le dessin, la musique, etc. seront payées à part.

Pour l'habillement et le trousseau, on n'exige rien en particulier. Cependant il serait bon de voir les Sœurs à ce sujet. On ne prendra aucune pensionnaire pour moins de trois mois; et pour éviter le dérangement dans les classes, il n'y aura point d'autre séance accordée aux élèves, que la vacance annuelle de quatre semaines, la fin de juillet, ou au commencement d'août. A la fin de chaque année scolaire, il y aura un examen public, des prix et récompenses seront décernés aux élèves, qui se seront distingués par la bonne conduite, l'application et le succès. St. Jean, août, 1847.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part. Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois. Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, francs de ports, à l'Editeur des Melanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, £0 2 6 Chaque insertion subséquente, 0 0 7 Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, 0 3 4 Chaque insertion subséquente, 0 0 10 Au-dessus de dix lignes, 1ère insertion] chaque ligne, 0 0 4 Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1 Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire.

Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

Montréal, MM. FABRE & Cie., Libraires. Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Ecr. N. P. Québec, M. D. MARTINEAU, Ecr. Vic. Ste. Anne, M. P. PILOTE, Ecr. Direct. Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison d'Ecole près de l'Évêché, coin des rues Algonquin et St. Denis. JOS. RIVET & JOS. CHARLEAU. PROPRIÉTAIRES ET IMPRIMEURS.